

Le 19 janvier 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

AVIS DE CONVOCATION

Le président du Conseil ainsi que les administrateurs de la Compagnie mutuelle d'assurance en Église vous convoquent à une assemblée générale extraordinaire des membres en vertu de l'article 20 du règlement intérieur. L'assemblée se tiendra à distance, par visioconférence, **le jeudi 22 février 2024 à 9 h 30**. Un lien web vous permettant de vous joindre vous sera transmis ultérieurement.

ORDRE DU JOUR

- 09h00 Ouverture de la visioconférence afin de permettre aux membres de se joindre.
- 09h30 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.
- 09h35 Adoption de l'ordre du jour.
- 09h40 Présentation des modifications proposées au règlement intérieur.
- 10h10 Vote des membres sur les modifications proposées.
- 10h40 Résultat du vote et adoption d'une résolution.
- 10h50 Levée de l'assemblée.

Jean Aubuchon, avocat
Secrétaire



**MUTUELLE
D'ASSURANCE
EN ÉGLISE**

AGENCE EN ASSURANCE DE DOMMAGES

1155, rue Metcalfe, 15^e étage, suite 1562, Montréal (Québec) H3B 2V6
514 395-4969 • 1-800-567-6586 • www.cmae.ca